

École :

- publique maternelle
- publique primaire
- privée maternelle
- privée primaire
- adulte

Classe :

Préciser le nom de l'instituteur(trice)

NOM et Prénom de l'enfant :

ALSH MERCREDI 2024-2025

RÉSERVATIONS HORS DÉLAI



M E R C R E D I												
		MATIN	APRÈS-MIDI	JOURNÉE	REPAS			MATIN	APRÈS-MIDI	JOURNÉE	REPAS	
SEPTEMBRE	04-sept-24					FEVRIER	05-févr-25					
	11-sept-24						12-févr-25	VACANCES SCOLAIRES				
	18-sept-24						19-févr-25	VACANCES SCOLAIRES				
	25-sept-24						26-févr-25					
OCTOBRE	02-oct-24					MARS	05-mars-25					
	09-oct-24						12-mars-25					
	16-oct-24						19-mars-25					
	23-oct-24	VACANCES SCOLAIRES					AVRIL	26-mars-25				
30-oct-24	VACANCES SCOLAIRES				02-avr-25							
NOVEMBRE	06-nov-24					MAI	09-avr-25	VACANCES SCOLAIRES				
	13-nov-24						16-avr-25	VACANCES SCOLAIRES				
	20-nov-24						23-avr-25					
	27-nov-24						30-avr-25					
DECEMBRE	04-déc-24					JUIN	07-mai-25					
	11-déc-24						14-mai-25					
	18-déc-24	VACANCES SCOLAIRES - FERMÉ					JUILLET	21-mai-25				
	25-déc-24	VACANCES SCOLAIRES - FERIÉ						28-mai-25				
JANVIER	01-janv-25	VACANCES SCOLAIRES - FERIE				JUILLET	04-juin-25					
	08-janv-25						11-juin-25					
	15-janv-25						18-juin-25					
	22-janv-25						25-juin-25					
	29-janv-25						02-juil-25					

Les activités **GE Mercredi** et **GE Mercredi Restauration** fonctionnent sur le principe de l'inscription préalable

Les inscriptions de vos enfants doivent être effectuées sur votre Portail Citoyen le mardi précédant la semaine de commande.

Les déclarations d'absences doivent être effectuées sur votre **Portail** planning facturées selon motif indiqué).

FACTURATION :

Si 2 payeurs (garde alternée), remplir impérativement 2 plannings M. ou Mme M. Mme

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Le prélèvement est-il déjà en place ? OUI NON

Date :

Attention : une feuille d'inscription par enfant à retourner en mairie

